

**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses  
**Herausgeber:** Schweizerisches Landesmuseum  
**Band:** 7 (1892)  
**Heft:** 28-1

**Artikel:** Bourg et Castrum de Saillon (Canton du Vallais)  
**Autor:** Naef, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-156544>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

position que rien n'anime plus; elle devient banale et cette impression est encore accentuée par le fait du badigeon classique dont on a consciencieusement recouvert la pierre de taille, en ôtant ainsi toute vie à l'appareil.

Les exemples de porches intérieurs, s'ouvrant largement sur le dehors, pris entre deux tours, ne sont pas fréquents parmi les églises du XIII<sup>me</sup> siècle; l'entrée de N-D. de la Coulture, au Mans, est peut-être la seule qui puisse être rapprochée de celle de la cathédrale de Lausanne; il valait donc la peine de s'arrêter un instant à cette dernière.

Le croquis annexé à ces lignes est un essai de restitution de l'entrée telle qu'elle devait être avant les travaux qui la modifièrent au XVI<sup>me</sup> siècle et qui la masquent aujourd'hui; tout ce qui est figuré sur ce croquis existe; il n'y a là aucune supposition. Peut-être, lorsque la démolition sera plus avancée, trouvera-t-on que le mur de face qui surmonte le grand arc est quelque peu plus décoré. —

La partie A du plan, hachée en clair, indique la construction exécutée au XVI<sup>me</sup> siècle sous l'épiscopat d'Aymon de Montfaucon et de son successeur.

Lausanne, Novembre 1894.

TH. VAN MUYDEN, ARCHITECTE.

## 84.

### Bourg et Castrum de Saillon (Canton du Vallais).

(Rapport adressé à la Commission de conservation des Monuments historiques Suisses.)

(Planches XXXIII et XXXIV.)

#### Notes historiques. <sup>1)</sup>

Le premier document historique, relatif à Saillon, remonte au XI<sup>e</sup> siècle et prouve qu'à cette époque il *existait* déjà à Saillon, depuis quand, on l'ignore, un château, des vignes et des terres cultivées: En 1052, en effet (d'après Mr. l'abbé Gremaud; Chartes Sédunoises, No. 4), l'évêque de Sion, Aimon de Savoie, possédait en alleu comme héritage de son oncle, le comte Ulric, le castel de Saillon (*castellum Psallionis*) qu'il céda à son chapitre avec vignes et terres situées au-dessous.

Un siècle plus tard, vers 1150, un autre évêque, Louis de Granges, céda ce domaine au comte de Savoie, lequel l'inféoda à une famille qui en prit le nom: en 1179 on voit un Aimon de Saillon figurer parmi les vassaux du comte Humbert III.

Mais au XIII<sup>e</sup> siècle, par deux actes successifs, datés l'un de 1221, l'autre de 1231, le comte Thomas racheta des de Saillon et des de Pontverre »*la tour, le castrum et ses dépendances*« (Gremaud, Doc. T. I, p. 233—296); une enceinte murée et une tour importante existaient donc à cette date.

Après le comte Thomas, le comte Pierre II, qui tenait à s'établir solidement dans le Vallais, fit élever dans ce *castrum* »une tour qui dépassait les murs de 70 pieds« (non pas de *sept* pieds, comme on l'a souvent publié) »qui avait 12 pieds de vide, 12 pieds d'épaisseur de murs et qui coûta 180 livres mauriçoises«. — C'est très probable-

<sup>1)</sup> Ces quelques notes *historiques* sont presque toutes empruntées à l'ouvrage de Mr. l'abbé B. Rameau: „Le Vallais Historique“ (Sion 1886, p. 30 et suiv.) et aux „Documents relatifs à l'Histoire du Vallais“, de Mr. l'abbé Gremaud.

ment le grand donjon actuel (J), que d'anciens titres nomment la »tour Bayart« ; aujourd'hui encore l'endroit s'appelle »en Bayard«.

Les comtes de Savoie établirent de bonne heure à Saillon le siège d'une châtellenie; un châtelain, Walther, est cité comme tel dès 1222.

Vers la fin du siècle, en 1271, Saillon reçut du comte Philippe ses franchises communales avec foires et marchés.<sup>1)</sup> — Ces franchises, qui ressemblent beaucoup à celles que le même comte donna en 1282 à la ville de La Tour-de-Peilz<sup>2)</sup>, dans le canton de Vaud, comprenaient l'enceinte du château et le bourg jusqu'au Rhône.

Le château (E) fut ruiné par les Patriotes lors de la conquête de 1475, en même temps que celui de Saxon.

L'ancienne petite chapelle de St-Sulpice (L), détruite aujourd'hui, est encore mentionnée avec son recteur en 1591. A cette date elle percevait un setier de vin à Fully.

Les nobles de Saillon avaient quitté le Vallais et passé dans le mandement d'Aigle, après avoir aliéné partie de leur domaine par échange avec le comte Thomas (voir ci-dessus 1221 et 1231) et partie par vente à l'église de Sion; en 1215, l'église de Sion en acquit pour la somme de 5900 sols mauricois. D'autres familles féodales, parmi lesquelles les De Colombey et les De Châtillon d'Aoste, s'établirent à Saillon et en acquirent la bourgeoisie.

En 1590 Saillon payait à l'Etat du Vallais, à titre de redevances féodales, 37 florins, 3 fichelins et demi de froment, 4 muids de seigle, 1 livre trois quarts de poivre et la neuvième partie d'une livre de cire. (Archiv. de la ville de St-Maurice. Livre du château.)

La localité est aujourd'hui une modeste commune de 510 habitants. (*Recensement fédéral 1888.*)

### Description générale du terrain.

Le bourg et le »castrum« de Saillon se trouvent en face et environnés à même distance de Riddes et de Saxon, sur une colline rocheuse, très escarpée, très allongée de l'ouest à l'est, contrefort de la chaîne de montagnes qui limite au nord la vallée du Rhône. Le point culminant de la colline, à 560 mètres au-dessus de la mer, à 91 mètres au-dessus de la plaine, est à l'ouest, au point occupé par le donjon (J); en cet endroit, où se trouvait le »castrum«, le sommet se réduit à une véritable crête de rochers, dont les escarpements tombent brusquement au sud, au nord et à l'ouest. Du côté de l'est, à partir de l'emplacement probable du château primitif (E), la pente est plus douce: le terrain s'élargit en un polygone irrégulier, qui servait d'emplacement au *bourg* de Saillon.

Le Rhône, qui occupe actuellement le milieu de la vallée, longeait jadis le pied méridional de la colline; ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle qu'il abandonna son lit primitif pour se jeter de l'autre côté de la plaine. L'espace recouvert autrefois par le fleuve se convertit en un marais, traversé par un ruisseau: le *torrent de la Sarvaz* (469 mètres, au pont). En examinant la démarcation *approximative* du lit primitif, tracée sur le plan par une ligne pointillée, on observera que les rochers plongeaient jusque dans le fleuve.

<sup>1)</sup> Gremaud, Doc. I. V., p. 433. —

<sup>2)</sup> A. Naef, Notes descriptives et historiques sur la ville de La Tour-de-Peilz. Vevey, Vodoz, 1892.

C'était une défense naturelle et formidable du côté sud et ce côté n'avait donc pas besoin de grandes défenses artificielles; il semble qu'on se soit contenté d'un mur d'enceinte, sans tours.

Le front nord était le plus exposé à l'attaque, aussi est-ce celui que l'on a fortifié avec le plus de soin. A l'ouest, et au nord-ouest, la hauteur de la colline et ses pentes escarpées rendaient l'accès très difficile, mais au *nord-est* la partie inférieure du bourg était presque au niveau du petit vallon, ou pli de terrain, séparant la colline d'avec le massif principal de la montagne. Ce point, où l'assaillant disposait d'un espace relativement horizontal, très propre à l'installation de ses machines de siège, était certainement *le point faible*, celui où l'assaut pouvait être donné avec chance de succès: c'est précisément en cet endroit que l'on a concentré la défense, j'essayerai tout-à-l'heure d'indiquer de quelle façon.

Il peut être intéressant de noter que Saillon offre un exemple typique d'une disposition souvent adoptée par les Romains lorsqu'ils fondaient une ville, disposition qui se transmet avec beaucoup d'autres à l'architecture militaire du Moyen-Age. »*Lorsque les Romains fondaient une ville*, dit Viollet-Le-Duc, (Dict. de l'Archit. T. I, 334) *ils avaient soin, autant que faire se pouvait, de choisir un terrain incliné le long d'un fleuve ou d'une rivière. Quand l'inclinaison du terrain se terminait par un escarpement du côté opposé au cours d'eau, la situation remplissait toutes les conditions désirables; . . . etc. C'est suivant ces données que les villes d'Autun, de Cahors, d'Auxerre, de Poitiers, de Bordeaux, de Périgueux, etc., avaient été fortifiées à l'époque romaine.*» Ces éléments se retrouvent à Saillon: au sud, le Rhône; au nord, un escarpement, rendant l'accès de la place très difficile sur le point où une armée ennemie devait tenter de l'investir; en E, le château, dominant tout le système de défense; en J enfin, le donjon, dernier refuge de la garnison dans le cas où bourg et château tombaient aux mains des ennemis.

Actuellement, après avoir traversé du sud au nord le Rhône et la vallée, le voyageur franchit un petit pont de pierre jeté sur le ruisseau de la Sarvaz et arrive à Saillon par une belle et grande route bordée de vignes. Elle monte en pente douce le long du flanc méridional de la colline et aboutit à l'une des anciennes portes du bourg, la *porte du Sex* (de Saxo) A. — La direction générale de cette route moderne correspond certainement à celle du tracé d'un ancien sentier à mulets, très étroit, entaillé dans le roc; il a été considérablement élargi en faisant sauter le rocher et en construisant, de part et d'autre, des murs destinés à soutenir les terres et le remblai, qui servirent à le dresser et à lui donner une pente régulière.

La véritable grande route du Moyen-Age, qui existe d'ailleurs encore, contourne la colline à l'ouest et au nord; elle pénètre dans le bourg par la porte B, le traverse suivant une disposition très fréquente en formant la rue principale, et en ressort par la porte C, pour se diriger sur Leytron.

### Défenses occidentales.

**1° Remarques générales sur le castrum.** Le »castrum« de Saillon, protégé par une enceinte, des tours, un remarquable donjon, mais surtout par la nature exceptionnellement favorable du terrain, devait être au Moyen-Age une position très solide.

Le développement complet des défenses du bourg et des parties supérieures, telles



qu'on les voit aujourd'hui, ne forme en réalité qu'un même ensemble: l'enceinte se rétrécit très fortement en son milieu, en E, et s'élargit en triangle à l'ouest, en polygone irrégulier à l'est. — En a-t-il été ainsi de tous temps? — C'est possible, mais il semblerait plutôt qu'à l'origine, l'enceinte du bourg se soit arrêtée au sommet E. — Cet emplacement probable de l'ancien château est placé au même niveau, à peu près, que le donjon J, mais en est séparé par une dépression de terrain assez accentuée. Le prolongement occidental des défenses, puis le donjon, auraient alors été ajoutés après coup, au XIII<sup>e</sup> siècle peut-être. — L'adjonction en question forme deux côtés d'un triangle rectangle; les remparts se reliaient au château primitif, en E, suivaient la crête du rocher de l'est à l'ouest, et retournaient ensuite à angle droit vers le sud selon la pente de la colline.

**2° Front Sud.** — Du côté *méridional*, formant l'hypothénuse du triangle, la déclivité très forte du terrain et la barrière du Rhône ont, paraît-il, semblé suffisantes pour la défense. En effet, malgré les recherches les plus consciencieuses, je n'ai pu découvrir le moindre vestige d'un mur qui aurait relié le sommet E à l'extrémité méridionale du front occidental. L'examen de la tour semi-circulaire F, placée à cette extrémité, confirme d'ailleurs cette hypothèse car la face contre laquelle aurait dû se greffer une enceinte méridionale est absolument lisse; l'appareil et le parement ne montrent aucune trace de soudure.

**3° Front Ouest.** Tours semi-circulaires: F, G, H. — *A l'ouest*, l'enceinte s'élève du sud au nord en une série de gradins crénelés. A l'intérieur des murs, sous les créneaux, on remarque des trous rectangulaires, disposés très régulièrement de distance en distance; ils recevaient les extrémités des poutres portant certainement un plancher continu, disposé en gradins, chemin de ronde nécessaire pour la défense du sommet des remparts. Ce mur occidental, de 90 à 95 cm d'épaisseur, est renforcé en son milieu et à ses deux extrémités par trois tours semi-circulaires et saillantes: F, G, H, ouvertes du côté intérieur, afin de rendre leur possession inutile pour l'assiégeant.<sup>1)</sup> — Elles sont garnies de créneaux et leurs parois sont percées d'archères: il y en a trois à l'étage inférieur et deux à l'étage supérieur, dans l'axe des intervalles pleins des premières ouvertures. — Les planchers correspondant aux différents étages ont disparu, mais les trous des poutres indiquent nettement leur disposition originale. — A l'étage supérieur de la tour F il faut noter une cheminée, adossée à la paroi méridionale; elle est toute semblable à celle qui existe au troisième étage du donjon de Saxon, du côté nord. — La tour H est moins saillante que les deux autres; sa face septentrionale, qui se prolonge légèrement à l'intérieur du rempart, est percée d'une porte donnant jadis accès au chemin de ronde de l'enceinte.

**4° Front Nord.** Donjon: J. — *Du côté nord*, le mur est moins bien conservé; en plusieurs endroits on ne le retrouve qu'à fleur du rocher, ailleurs il a complètement disparu. La qualité de la pierre, qui a servi à sa construction, est peut-être la raison majeure de cette destruction radicale: c'est une sorte d'ardoise, qui s'effrite facilement

<sup>1)</sup> Les tours semi-circulaires de l'enceinte *extérieure* de Carcassonne, rebâtie par Saint-Louis peu après 1240, présentent la même disposition. — (Comp. Viollet-Le-Duc: Dict. Archit. T. I, 352—353).

sous l'action de la pluie, du soleil et du gel. De nos jours les débris de la maçonnerie recouvrent au loin les pentes escarpées et rendent l'ascension très pénible.

Entre le donjon J et la tour semi-circulaire H, l'épaisseur du rempart est de 1 m 46; cet élargissement notable provient de ce que l'on a accolé extérieurement un nouveau mur de 56 cm à l'enceinte primitive. Je ne saurais fixer l'époque à laquelle il faut placer ce renforcement curieux et très intéressant: nous le retrouverons, exécuté d'une façon identique et très régulière, tout le long des fronts est et nord du bourg.

Au Moyen-Age le donjon J était nommé la »tour Bayart«. — Nous avons vu que cette dénomination s'est conservée jusqu'à nos jours dans celle de l'endroit, que les habitants appellent »En Bayart« et qui est porté sous ce titre sur les plans cadastraux de la commune.

Cette construction absolument remarquable, de forme circulaire, de 10 m 75 cm de diamètre total, est placée à cheval sur le mur du nord; ses parois, admirablement maçonnées en pierre dure, ont une épaisseur de 3 m 75 cm à la base. — Je n'ai pu encore mesurer la hauteur de la tour, qui se subdivise à l'intérieur en quatre étages. — A la partie inférieure les murs sont pleins, sans ouverture aucune; inutile de dire que le trou informe, percé à la base du côté oriental, et par lequel on pénètre actuellement dans l'intérieur, est tout moderne. Le donjon de Saxon a subi une opération semblable. Tout au fond de celui de Saillon on remarque un ressaut très curieux de la maçonnerie, *en forme* de banc, de 32 à 33 cm de largeur et soigneusement cimenté; le fond est formé par le roc. Il est permis de se demander si cette sorte de *cuve* ne servait pas à rassembler de l'eau, chose de première nécessité aux défenseurs en cas de résistance acharnée et de siège de cette dernière retraite. Ce donjon est en effet absolument une tour de défense, qui a d'ailleurs pu être habitée et servir de refuge en cas de détresse. Au premier étage, du côté sud, le moins exposé à l'attaque, se trouve la porte; sur les autres côtés plusieurs archères ne s'ouvrent à l'extérieur que par une fente, étroite et très allongée, et s'évasent largement à l'intérieur. On accédait à la porte cintrée par une échelle de corde ou une corde à nœuds, car il aurait été impossible de retirer à l'intérieur de la tour une échelle de bois d'une longueur pareille. A partir de la porte un escalier, ménagé dans l'épaisseur du mur, conduit d'étage en étage jusqu'au sommet. Les planchers des différents étages n'existent plus, mais quelques fragments des poutres, qui les soutenaient, se voient encore engagés dans les trous ménagés dans le mur à cet effet. Les archères des deux étages supérieurs chevauchent exactement celles du dessous. — Le sommet de la tour et son crénelage sont en partie détruits, mais quelques indices précis de la maçonnerie et des trous rectangulaires, très régulièrement disposés, indiquent nettement que le donjon possédait un curieux système de hourdage.

Ces hourds, et c'est là le point original de la disposition, ne semblent *pas* avoir formé une galerie *continue*, mais bien plusieurs assommoirs séparés et parfaitement indépendants les uns des autres. L'avantage de cette disposition était peut-être de permettre un tir *latéral* par les archères des côtés saillants des hourds, de croiser les feux en écharpe et de combiner ce tir avec la défense de front. Il est d'ailleurs admissible que les hourds fussent disposés sur deux rangées superposées, ceux du sommet étant placés au-dessus des intervalles de la rangée inférieure, de manière à défendre d'un bout à l'autre le pied du donjon. Ces hourds, formant des assommoirs séparés, devaient être

assez semblables de formes et d'aspect à une petite loge de pierre, couverte et saillante, placée au sommet de la tour du côté nord; elle est portée par deux corbeaux de pierre, composés chacun de deux assises en encorbellement. Cette loge a sans-doute servi à différents usages. En temps ordinaire c'étaient des latrines, les restes de la planche percée, servant de siège, le prouvent, mais en cas de siège, c'était aussi un assommoir très propre à défendre le pied de la tour contre les mineurs, du côté le plus exposé à l'attaque. — Cette construction solide ne pouvait pas être incendiée par l'assaillant comme les hourds voisins; c'est un exemple intéressant de la transition du hourd de bois aux mâchicoulis de pierre. On remarquera que le donjon voisin, de Saxon, qui ressemble d'ailleurs beaucoup à celui de Saillon, soit dans sa construction générale, soit dans ses détails, possède une installation identique et placée également du côté le plus exposé à l'attaque: à Saxon au sud, à Saillon au nord.

Il faut enfin attirer l'attention sur une suite de trous, que l'on remarque sur la surface extérieure du donjon; ils sont disposés en spirale et forment une pente assez douce. Ces trous, des *trous de boulins*, sont ceux de l'échafaud qui a servi à la construction de la tour; ils sont doubles, c'est-à-dire qu'il y en a toujours deux, placés perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre, de manière à présenter deux spirales parallèles, qui s'enroulent autour de la surface cylindrique. Ils expliquent, d'une façon très simple et naturelle, comment ont été montées ces énormes constructions, placées au sommet de rochers à pic, qui s'élèvent verticalement à une grande hauteur, sans ressauts, sans retraite aucune, et qui sont admirablement appareillées. Au moyen de chevrons, engagés dans les trous supérieurs et soulagés par des liens portant dans les trous inférieurs, le constructeur établissait, en même temps qu'il élevait sa tour, un chemin en spirale dont l'inclinaison, peu prononcée, permettait de monter tous les matériaux sur de petits chariots, tirés par des ouvriers, ou au moyen de treuils placés de distance en distance. Ces détails de construction se retrouvent, très nettement visibles, aux donjons de Saxon et de Martigny et correspondent absolument à ceux du célèbre donjon de Coucy. <sup>1)</sup>

La maçonnerie du donjon est essentiellement différente de celle des murs d'enceinte. Le rempart, qui s'appuie actuellement de part et d'autre contre le donjon, semble *antérieur*; il aura peut-être été ouvert sur la largeur à donner à la nouvelle construction et l'hypothèse est d'accord avec le texte précité, qui parle de l'érection de la tour. — Ce document, rappelé au début de mes notes (p. 416), indiquerait comme constructeur le comte Pierre II de Savoie. Il est important, non seulement pour la date à assigner à quelques tours semblables du pays, mais encore à cause de l'analogie curieuse du donjon de Saillon, de son escalier intérieur, . . . etc., avec certaines productions de l'architecture anglo-normande. — Sans s'arrêter trop à ce sujet, on ne saurait cependant passer sous silence les rapports de Pierre II avec l'Angleterre, les voyages, les séjours qu'il y fit, ses relations intimes avec le roi, les troupes anglaises que Pierre II ramena jusque dans notre pays . . . etc., toutes choses que les chroniques de Savoie retracent d'une façon charmante.

Il serait intéressant de retrouver à Saillon, et ailleurs peut-être, une influence de l'architecture militaire normande, adoptée et importée par Pierre II; sans être encore positif, le fait mériterait peut-être de fixer l'attention.

<sup>1)</sup> Comp.: Viollet-Le-Duc, Dict. Arch. T. V, p. 104 et suiv. fig.

### L'ancien château E, et l'endroit E<sup>1</sup>.

L'enceinte du bourg se termine au sommet E. — Cet endroit, où se trouve un très petit plateau, est nommé »*Le Sénat*« sur les plans cadastraux de la Commune. C'est là, très probablement, qu'il faut chercher l'emplacement du château primitif, de l'ancienne résidence des seigneurs de Saillon et des châtelains des comtes de Savoie; des documents historiques le citent dès 1052 d'une façon très claire et très précise, puis en 1150, 1221, 1231 . . . . . etc. — Il fut détruit en 1475 et aujourd'hui il n'en reste que quelques pans de murs, peu élevés; ils permettent peut-être de restituer le tracé *général* du plan, ainsi que j'ai essayé de l'indiquer, mais ne suffisent pas pour se faire une idée exacte de l'ensemble primitif. — Notons seulement un détail de construction: du côté nord le mur est porté par un grand arc, qui va chercher ses points d'appui sur deux saillies du rocher, d'une façon très crâne et très hardie.

Le petit mamelon, placé en face et à l'est du château, en E<sup>1</sup>, porte sur les plans cadastraux de la Commune le nom de *Plan des Epouses*. — Ce nom bizarre rappelle une de ces singulières coutumes du Moyen-Age, dont nos idées modernes s'accomoderaient difficilement. L'existence de cette coutume, que des raisons majeures m'empêchent de relater ici, semble cependant positive; elle est encore si vivante dans les souvenirs locaux que les habitants me l'ont citée en détails.

### Le Bourg.

**1° Remarques générales** sur le bourg. — Le plan du bourg de Saillon présente la forme d'un polygone irrégulier, coupé par deux rues principales; elles sont certainement de disposition primitive. La première, la plus longue, qui n'est autre chose que l'ancienne grande route tendant à Leytron, est dirigée de l'ouest à l'est; ses extrémités aboutissent chacune à une porte: B et C. — La seconde rue rencontre la première en son milieu, à peu près, et aboutit également à une porte A, percée du côté méridional de l'enceinte.

L'intérieur du bourg ne contient que des maisons *d'habitation* proprement dites; il faut remarquer que les granges sont toutes placées *en dehors* des murs, du côté nord. Au dire des habitants il en a toujours été ainsi. D'après un document publié par Mr. l'abbé Rameau et qui m'a d'ailleurs été cité à Saillon, les habitants de Riddes, de Fully et de Leytron se réfugiaient tous à Saillon en temps de guerre; en retour les hommes de ces endroits y devaient le service de guet et de garde dès la première alerte. Cette coutume, conforme d'ailleurs à celles de presque toutes les enceintes fortifiées du Moyen-Age, explique comment il était possible de défendre un ensemble aussi considérable que celui de Saillon, qui devait nécessiter un nombre très grand de combattants; les hommes d'un seul bourg n'auraient certainement pas été assez nombreux.

L'intérieur du village avec ses petites rues couvertes, étroites, tortueuses et montantes, ses passages et ses escaliers voûtés, offre un cachet très original. Au cours des siècles les maisons se sont construites et reconstruites aux mêmes emplacements, si bien que la disposition de l'ensemble n'a pas subi de grandes modifications depuis le Moyen-Age.

Des trois côtés de l'enceinte du bourg proprement dit, ceux du nord et de l'est sont les mieux conservés.

**2° Front Nord.** Tours semi-circulaires: M, N, O, P, Q. — Du côté nord, à l'extérieur, les murs sont en grande partie cachés par les maisons qui s'y adossèrent peu à peu: il y a là des parties extrêmement pittoresques, presque aussi dignes du peintre que de l'archéologue.

On observera que le chemin, qui court parallèlement aux remparts, a probablement remplacé un ancien fossé. Différentes circonstances semblent justifier cette hypothèse: d'abord la forme, la largeur et la direction de ce chemin; ensuite le fait que ce côté était certainement le côté faible (comparer page 418) et qu'il fallait donc suppléer à l'insuffisance des défenses naturelles par des défenses artificielles; — enfin les restes très nets d'un mur, maçonné légèrement en talus à l'extérieur, et qu'on peut suivre sur une longueur de plusieurs mètres à partir de la tour M jusqu'à l'extrémité occidentale de ce front. — Si l'on compare la direction de ce mur (tracé sur le plan en lignes pointillées) avec celle de la route, et si l'on tient compte de son profil, on reconnaîtra qu'il s'agit très probablement de l'escarpe d'un fossé sec. Son écartement de l'enceinte indique en outre l'existence de *lices*, qui protégeaient le pied des remparts, formaient deux lignes de défense superposées en cet endroit particulièrement exposé, et permettaient de faire des rondes extérieures lorsque l'on était investi.

Le mur nord est défendu par cinq tours semi-circulaires M, N, O, P, Q, crénelées, placées à peu près à égales distances l'une de l'autre. Ces demi-tours, bien conservées, sont disposées comme celles de l'enceinte occidentale; on y remarque les archères habituelles, qui se chevauchent à différentes hauteurs. A l'étage inférieur de chacune des tours deux meurtrières sont percées d'une façon très ingénieuse, de manière à enfler exactement, de part et d'autre, le pied des remparts.<sup>1)</sup>

Il faut noter ici le même fait curieux et intéressant que nous avons observé près du donjon, c'est que l'enceinte du bourg se compose d'un *double mur* ou de deux murs accolés l'un à l'autre. Il semblerait qu'à une époque, que je ne saurais déterminer encore, on aura jugé nécessaire de renforcer l'enceinte primitive. Le mur primitif est, je crois, celui de l'intérieur, mieux maçonné et de pierres plus grandes; son épaisseur varie de 80 à 90 cm, tandis que la maçonnerie accolée plus tard mesure 60 à 70 cm. — Cette doublure, qui se retrouve tout le long des fronts est et nord, se prolonge au-delà de la tour M en un ouvrage extérieur, sorte de barbacane rectangulaire protégeant la porte B; nous y reviendrons tout-à-l'heure. — Un détail important, qu'il faudra vérifier, c'est qu'il se pourrait qu'il existât jadis une communication voûtée d'une tour à l'autre, dans l'épaisseur du mur intérieur; j'ignore encore si cette disposition se prolongeait sur toute la longueur de l'enceinte septentrionale, je ne l'ai observée qu'entre deux des tours. Le raccord du front nord du bourg avec l'ancien château E est en grande partie détruit; ses vestiges sont cependant suffisants pour pouvoir en fixer le tracé d'une façon assez exacte. — (Comp. le plan.)

**3° Fronts Est et Sud.** Echauguette R, Petite Porte D. — Les faces orientales et méridionales de l'enceinte du bourg étaient crénelées, mais dépourvues de tours; les rochers abrupts et la barrière du Rhône permettaient de s'en passer. De place en place, à l'intérieur, on distingue encore des trous rectangulaires, percés à distances régulières

<sup>1)</sup> Cette disposition se rencontre d'ailleurs très fréquemment dans les tours semi-circulaires en saillie sur des remparts.



les uns des autres au sommet du mur ; ils recevaient jadis des poutres, qui portaient la galerie en bois formant un chemin de ronde continu.

L'enceinte suit tous les mouvements du terrain ; à l'est elle descend brusquement, selon la déclivité très forte de la colline. — La rencontre des fronts est et sud offre une disposition particulièrement intéressante. En cet endroit, au point R, où les deux remparts forment un angle aigu très prononcé, on avait élevé une tourelle ou petite échauquette triangulaire, détruite aujourd'hui, mais qui peut facilement se restituer en pensée. Elle couronnait une paroi de rochers tombant à pic dans le Rhône, et masquait très adroitement une courbe rentrante de l'enceinte méridionale.

A l'ouest de cette saillie, en effet, et abrité par elle, le terrain s'abaisse et descend en pente douce jusqu'au lit primitif du fleuve. Le rempart suit d'abord le mouvement du terrain pour remonter ensuite de l'est à l'ouest ; c'est ici, à l'endroit où le mur atteint le fond du ravin, qu'avait été ménagée une petite porte, basse, étroite, et parfaitement dissimulée : D.

Cette issue, que d'anciens titres nomment la *Petite porte du Sex*, fut abandonnée et détruite au XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque le Rhône se jeta de l'autre côté de la plaine ; elle établissait jadis la communication la plus directe et la plus sûre avec le fleuve, soit pour y chercher de l'eau <sup>1)</sup>, soit pour se sauver, en cas de nécessité absolue. Un des montants de la porte existe encore, l'autre a été démoli avec toute la partie attenante du mur. Au dire des habitants, il existerait un couloir souterrain et voûté, qui relierait cette porte à l'intérieur du bourg ; le souterrain n'ayant plus aucune utilité, ses issues auraient été bouchées. — Le temps m'a manqué pour vérifier le plus ou moins d'exactitude de cette tradition ; une fouille, dont le tracé est défini, permettra assez facilement de savoir à quoi s'en tenir.

L'enceinte qui relie la partie méridionale du bourg au sommet occupé par l'ancien château, montre de très nombreux ressauts ; ils ne doivent certainement pas être attribués uniquement à l'effet du hasard ou des mouvements de terrain. Il aurait été facile de les supprimer. Leur disposition, très probablement voulue, permettait en effet de tenir l'assaillant sous deux feux croisés : de front, et en écharpe sur son flanc droit, c'est-à-dire du côté le plus défavorable pour l'attaque. Nous retrouverons ailleurs l'application de cette règle classique, bien connue dans l'architecture militaire du Moyen-Age à laquelle elle fut transmise par les Romains.

**4<sup>o</sup> Porte B.** Barbacane V. — Les positions respectives des trois portes principales du bourg ont été indiquées précédemment (p. 422). Celles qui sont placées aux extrémités de la rue principale sont de disposition analogue, mais offrent chacune quelques particularités intéressantes.

La porte B est une grande ouverture en plein-cintre, défendue par des archères et fermée jadis au moyen d'une herse ; les rainures verticales, dans lesquelles on faisait mouvoir cette herse, sont encore conservées dans toute la hauteur du mur et jusqu'au sol. Cette porte est protégée au nord par une tour semi-circulaire, saillante, M, au sud par le prolongement de l'enceinte, à l'ouest par un ouvrage avancé V, qu'il fallait traverser avant d'arriver à l'entrée proprement dite. L'ouvrage avancé, une barbacane rec-

<sup>1)</sup> L'alimentation d'eau actuelle est toute récente.



tangulaire, aura probablement été construit en même temps que la «doublure» de l'enceinte septentrionale, dont il est la prolongation directe. (Comparer le plan.) Ici de nouveau, pour s'approcher de la porte et l'attaquer de front, l'assaillant devait présenter son flanc *droit* aux défenseurs des remparts, suivant la disposition recommandée déjà par Vitruve.

**5° Porte C.** — La seconde porte, C, est semblable à la première, moins la barbacane; il se peut que cet ouvrage ait existé, mais ses traces ne sont plus facilement reconnaissables. Du côté faisant face au bourg on remarque sur le mur, au-dessus du cintre, un escalier saillant qui conduisait à une petite chambre; de cette loge, placée au sommet du rempart et démolie au commencement de ce siècle, on faisait mouvoir la herse. (Une partie d'une loge semblable existe aussi à la porte B.) — Au dire des habitants, la pièce de bois sur laquelle s'enroulait la corde de la herse existait encore lors de la démolition; l'homme qui a exécuté ce travail vit encore et pourra fournir de précieuses indications sur la disposition primitive. Avec quelques renseignements précis, une restitution complète et exacte serait encore possible.

Sur les montants intérieurs il faut noter encore d'autres détails intéressants. D'abord les trous, dans lesquels s'engageaient les *pivots verticaux* des deux vantaux de la porte proprement dite; — puis une longue rainure horizontale, ménagée dans l'épaisseur du mur, et destinée à faire glisser une solide barre de bois; — l'installation de la herse, placée au-devant des vantaux; — enfin à l'intérieur, à droite, une petite maisonnette où se tenaient, paraît-il, les gardiens de l'octroi. Ils arrêtaient tous les convois, les chars . . . . . etc., qui entraient dans le bourg ou le traversaient, et percevaient des droits sur les marchandises et sur les vivres. — Les habitants gardent un souvenir très vif et très net de ces anciennes coutumes, racontées de père en fils.

**6° Porte A.** — La troisième porte, la porte du Sex (*de Saxo*) A, à laquelle aboutit la route longeant la colline du côté sud, n'a pas été défendue par une herse. Avant l'élargissement de cette route, la position semblait sans doute suffisamment sûre par la nature même du terrain et par la barrière du Rhône.

La porte, comme les précédentes, est une grande ouverture en plein-cintre; au-dessus, le mur est couronné de ces grands créneaux que l'on retrouve partout. Il faut observer que le niveau de la route a été considérablement abaissé, mais il est facile de voir où se trouvait le seuil primitif de l'entrée.

**7° Eglise K, Presbytère T, ancienne chapelle L, ancien presbytère Y, — Grotte S, — Maison de Commune U, — Four banal W et pierre X, Habitations anciennes et intéressantes Z.** — L'église actuelle, K, située à la partie supérieure du bourg, ne date que de 1740 et le grand presbytère voisin, T, de 1744; les deux bâtiments n'offrent d'ailleurs rien de particulièrement intéressant. — C'est à quelques pas de là, en L, que se trouvait la petite *chapelle de St-Sulpice*, encore citée avec son recteur en 1591, en ruines vers 1800, démolie et remplacé par l'habitation du Président actuel de la Commune de Saillon vers 1870. — On remarquera que la construction moderne a été réédifiée sur les anciens murs de la chapelle, dont le plan et l'orientation ouest-est sont conservés; à l'est, le rétrécissement rectangulaire du chœur se voit encore très bien. D'après des renseignements recueillis sur place, l'ancienne chapelle ne possédait pas de supports isolés mais des demi-colonnes ou des pilastres adossés aux parois et couronnés

de chapiteaux. Rien n'est conservé, pas même les bénitiers. — J'ai retrouvé une des poutrelles de la charpente apparente de la dite chapelle dans . . . les cabinets d'aisance de la maison actuelle (rectangle accolé à l'ouest), où elle a été utilisée pour la toiture. Cette poutrelle porte une inscription latine; il existe, paraît-il, à Saillon, dans quelques anciennes maisons, des plafonds ornés d'inscriptions semblables.

L'ancien presbytère se trouvait en Y, accolé à l'enceinte septentrionale du bourg, près de la tour N.

La grotte S, entaillée dans le rocher sous la route, près de l'église, est moderne. —

Au centre du bourg, en U, se trouve la Maison de Commune, qui renferme des archives intéressantes. Le bâtiment actuel, moderne, a été reconstruit à peu près sur l'emplacement de l'ancienne Maison de Commune; le tracé primitif des parties démolies lors de la reconstruction a été indiqué sur le plan par une ligne pointillée.

En face de la Maison de Commune, en W, existe encore le four banal. Il y a peu de temps on voyait à côté de la porte, en X, une grande pierre à double creux qui servait à mesurer le blé; j'ai prié qu'on veuille bien conserver cette pierre. Elle a été reléguée actuellement à l'extérieur du bourg, près de la porte A.

Sur le plan les lettres Z, Z, . . . , indiquent celles des anciennes habitations du bourg qui offrent des détails intéressants à l'extérieur ou à l'intérieur.

#### Résumé des parties particulièrement intéressantes.

En résumé voici, en allant de l'ouest à l'est, les parties particulièrement intéressantes et qui sembleraient mériter une étude et des relevés spéciaux:

*Le donjon J.* — Les *tours F, G, H*, avec des fragments de l'enceinte. —

Les restes de *l'ancien château E.* —

La *porte B* avec les parties voisines (*barbacane V*, enceinte, tour M, amorce des lices).

La *porte C.* — La *porte A.* —

Quelques fragments de *l'enceinte nord du bourg* avec ses *tours (M, N, O, P, Q).* —

La *petite porte D* et *l'échauguette R.* —

A ces relevés pourraient, éventuellement, s'ajouter des *croquis* de détails intéressants, pris dans les maisons anciennes et curieuses du bourg. —

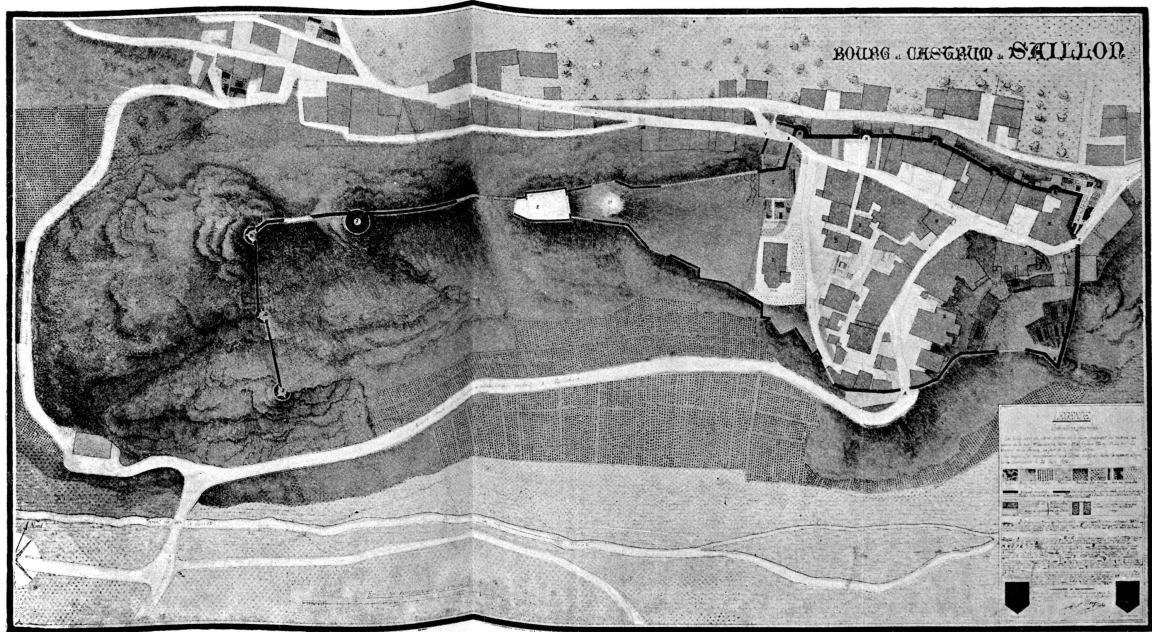
ALBERT NAEF.

#### 85.

### Notizen zur Kunst- und Baugeschichte aus dem bernischen Staatsarchiv.

(Schluss.)

- 1474, 9. Febr. — Man sol den von Undersewen bekantnús geben, si drú jar zú frien der schulden, so si den lúten schuldig, dorumb weder geding noch verscribung oder gelúpd geben sind, uf das si des bas mógen buwen, und went das annemen, als biderb • lút das schetzen und wo die wert nit funden, darumb sol recht gan. (Ratsm. 14, S. 149.)
- 22. März. — An schultheissen von Undersewen und die ussren gotshuslút, die gebuwen hand, nach heiß miner herren mit dem costen unverkúmbert zú lassen, die aber hólzer verkouft oder verfulen lassen haben, das dieselben den costen tragen. (Ebend. S. 22.)
- 1. Juni. — Gedenk anzebringen von der seelgeráten wegen zú Undersewen uf den verbrunnen hofstetten, die si begeren abzulassen, oder zú mindern. (Ebend. S. 129.)



Bourg et Castrum de Saillon, relevé et dessiné par Albert Naef.